

Vidéosurveillance algorithmique et racisme

Océane*

[2024-03-21 Thu 14:03]

La vidéosurveillance algorithmique intègre des algorithmes d'apprentissage automatique, qui déduisent des données pertinentes d'une base de données quelconque (et en ce qui nous concerne d'un flux vidéo) sans supervision. On sait déjà que les algorithmes de classement de restaurants intègrent les biais racistes des client-es, et que des termes comme « authenticité » peuvent être associés à du suprémacisme caucasien. On sait aussi qu'un algorithme d'apprentissage automatique a été connecté à une caméra de métro, et entraîné à ouvrir une porte en cas de forte affluence, jusqu'à un match où la porte était restée fermée, on s'était rendu compte après plusieurs mois d'analyse qu'elle n'avait appris qu'à déchiffrer la signification d'une horloge et à s'ouvrir lors des heures de pointe.

Les algorithmes d'apprentissage automatique font donc feu de tout bois, intégrant sans grand contrôle possible des biais ethno-raciaux, et notamment les représentations ordinaires des gérants de magasins, des agents de police, *etc.* Ils sont donc incompatibles avec l'illégalité des statistiques ethno-raciales et leur usage dans un contexte de maintien de l'ordre ne peut être séparé de la production de délits de faciès.

*océane.fr